
VegeSan MU

Méthylène-urée liquide avec 28



VegeSan MU - est un engrais foliaire azoté à long terme. La MU végétalienne est constituée de méthylène-urée en forme d'anneau, appelée triazones. Les triazones absorbées par la feuille sont divisées enzymatiquement dans la feuille et ainsi converties en ammonium disponible pour les plantes. Ce processus prend jusqu'à 4 semaines. Lorsqu'il est administré par le sol, l'engrais est converti par des micro-organismes en ammonium et en nitrate dans un délai de 2 à 3 mois. VegeSan MU est, par rapport à d'autres engrais foliaires comme la solution d'urée, plus compatible avec les plantes et peut être utilisé à des doses plus élevées ainsi que pour les cultures sensibles comme la laitue. Comme il est absorbé par la feuille, l'azote contenu dans l'engrais ne se transforme jamais en nitrate, ce qui signifie que la teneur en nitrate de la plante peut être considérablement réduite. L'absorption des nutriments par la feuille assure un apport suffisant en azote, même par temps froid ou sec.

EMPLOI

Dans l'agriculture ou l'horticulture, également en combinaison avec des produits phytopharmaceutiques. Pour augmenter le rendement et la qualité. Réduire la quantité totale d'azote et de nitrates dans les eaux souterraines. Pour l'approvisionnement en azote en cas de conditions météorologiques défavorables..

DOSAGE

Agriculture : 20 - 30 l/ha et administration Horticulture : 10 - 30 l/ha selon la compatibilité de la culture Pelouse : 25 l/ha dans 800 l d'eau

ANNOTATION

Ne pas utiliser dans des mélanges de pulvérisation dont le pH est inférieur à 5 Peut être bien stocké même à basse température Après un long stockage, agiter avant utilisation

Convient à	Culture, Fertilisation liquide
Taille du conditionnement	20 L
Dosage	20 l/ha
Saison	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

- **Solution d'engrais azoté avec urée formaldéhyde 28**
- **357 g/l N Azote total**
 - 102 g/l Azote uréique
 - 255 g/l N Méthylène urée

Stockage

A conserver au sec et dans des emballages fermés. Le produit se conserve indéfiniment.

Élimination

Les emballages vides peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.

